

La Lettre de Villers

janvier
2015
n° 130

VOEUX DU MAIRE

Des dépenses
et une fiscalité
maîtrisées

Bonne et heureuse
année 2015 !

A votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints
Pierre Aubin
Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules
Circulation, stationnement.

Patricia Forin
Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets
et embellissement
Office de tourisme animation culture,
et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent
Environnement, vie des quartiers
et cadre de vie (gestion des
ordures ménagères et tri sélectif),
espaces verts, sentiers pédestres,
marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécel
Social et 3e âge, gestion du CCAS,
cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de
10h30 à 12h
à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette
Urbanisme, aménagement et
patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter le 20 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute.
Contact Jean Simon, Tél : 02 31 87 14 12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animations, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février, mars 1999, doivent se faire recenser entre les mois de janvier à avril 2015 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Coeur Côte Fleurie»

■ Horaires d'ouverture : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Du 15 avril au 15 septembre dimanche matin de 10h à 12h.

■ Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

■ Ramassage des déchets verts herbes branchages, les 2e et 4e lundis de chaque mois.

■ Conteneurs : place du 11 novembre, parking Villers 2000, rond point des Tennis, Bois Lurette, parking Comtesse de Béarn, avenue de la Brigade Piron face Vé Maine, place Loutrel, angle rue des Martrois et avenue des Gabions, avenue Jean Moulin.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :

- Encombrants : 1er lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)
- Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

■ LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCERue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal.- FRAN-CHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt.d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEO-NIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue- PARIS D'ILLINS rue PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINTFER-DINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue- SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

■ MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRAN-CHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOU-LARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHATEAU Rte du - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER ruede la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

■ SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANCARLO rue de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 4 Les voeux du maire
- 7 Actualité, un docteur en ophtalmologie à Villers !
- 8 Conseil municipal
- 11 Portrait, Pierre Aubin, premier adjoint au maire
- 12 Les travaux
- 14 Les commémorations
- 16 Villers en habits de fêtes
- 17 Les colis aux anciens et le repas pour les seniors
- 18 Les pompiers

EPIC ACTIVITES SPORTIVES

- 19 Les tennis

A L'ECOLE

- 20 Le marché médiéval
- 21 Du bio et du fait maison à la cantine,
- 22 Noël à l'école, retour sur images

LE VILLARE

- 24 Les expositions

LA VIE ASSOCIATIVE

- 25 Renaissance de l'Union commerciale
- 26 Villers Accueil
- 28 L'Amicale des Parents d'Elèves
- 29 Le comité de jumelage et les anciens combattants
- 30 L'association paléontologique
L'association des familles Vilersoises
- 31 L'Amicale du personnel communal
L'Amicale des sapeurs pompiers

LE PALEOSPACE

- 32 La nuit des squelettes, un record de fréquentation
- 33 Le tournoi d'échecs
Naturalia, la prochaine expo temporaire
Les publications

L'OFFICE DE TOURISME

- 34 La fête de la coquille, retour sur images
- 36 Une fête d'Halloween très réussie
- 38 Les animations de Noël en images
- 40 L'office de tourisme tient compte de l'avis
de sa clientèle
- 42 Interview, Xavier Le Guevellou lève le voile sur les
animations 2015

ETAT CIVIL



7 Miruna Nitu, ophtalmologiste, s'installe à Villers !



21 Du bio et du fait maison à la cantine



32 La nuit des squelettes, un record de fréquentation !

Vie communale



VOEUX DU MAIRE

Villersoises, Villersois, chers amis,

Comme à chaque début de nouvelle année il est de tradition dans la période des vœux de faire un point de situation sur l'année passée et l'année à venir et je ne dérogerais pas à cette habitude.

L'année 2014 a été une année charnière avec les élections municipales qui ont amené une nouvelle équipe au conseil municipal même si une bonne partie vient de l'ancien conseil, 14 anciens et 9 nouveaux.

Je profite de ce moment pour rendre hommage à mon prédécesseur Gérard VAUCLIN qui a été le maire de Villers sur mer pendant 19 ans après avoir été adjoint au maire pendant 12 ans et conseiller municipal pendant 6 ans, soit 37 années au service des Villersoises et des Villersois.

L'année 2014 a vu la fin des effacements des réseaux du boulevard Pitre Chevallier et le début des effacements rue du stade entre le rond point des tennis et la rue du Huit Mai.

Sur la plage, les têtes des épis ont été refaites.

Nous avons fait établir par l'ONF (l'Office national des forêts) un diagnostic des arbres du Parc San Carlo.

Dans le chemin des rangs, suite à une ancienne demande renouvelée chaque année par les riverains

de la zone artisanale, nous avons fait procéder à l'abattage des peupliers qui devenaient menaçants pour les bâtiments voisins. Les résineux qui constituaient une double haie ont subi le même sort car techniquement il n'était pas possible de les conserver. Bien évidemment de nouvelles plantations seront faites au début de cette année afin de constituer une haie bocagère dans la conformité de l'environnement local.

Une nouvelle salle a fait son apparition au Paléospace, la salle des « dinosaures de Normandie » qui a connu un très grand succès cet été.

D'importantes acquisitions foncières, stratégiques pour la commune, ont pu se faire en 2014 :

- L'appartement du premier étage de la Villa Durenne au dessus de l'Office de Tourisme (montant 435 000 €)
- et un terrain très proche du casino derrière la CCAS (montant 230 000 €).

Malgré ces investissements, une gestion très rigoureuse nous a permis de ne pas réaliser l'emprunt de 300 000 € inscrit au budget 2014.

Projetons-nous maintenant dans cette nouvelle année 2015.

Les médias (télévision, radio, journaux...) ont très largement évoqué les difficultés budgétaires que les collectivités territoriales vont rencontrer dès cette année et Villers sur mer n'y échappera pas hélas.

■ Chute des recettes

- Baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat, soit pour Villers sur mer, estimation – 200 000 € (-15%) et elle diminuera d'autant tous les ans, pendant 3 ans !
- Baisse de taxe sur l'électricité, soit environ - 55 000 €.
- Diminution des compensations de l'Etat (suite à la perte de la taxe professionnelle, diverses exonérations d'état) soit environ – 20 000 €.

Parallèlement à cette baisse des recettes, nous aurons à faire face à **une augmentation des prélèvements**

- Augmentation des charges sociales patronales + 20 000 € environ
- Augmentation du FRIP (font national de péréquation) : + 50 000 € au minimum

Au total nous devons déjà prendre en compte une baisse des recettes en 2015 évaluée à 355 000 € par rapport à 2014 !

A cela s'ajoute des incertitudes sur d'autres recettes importantes :

- Les droits de mutation sont en chute.
- Le montant du prélèvement sur le produit des jeux du casino reste bien évidemment aléatoire.

Il faut aussi souhaiter ne pas avoir de mauvaise surprise en cours d'année, comme cela s'est produit en 2014 quand l'Etat a décidé que les communes devaient participer au redressement des finances publiques ce qui s'est traduit pour Villers sur mer par une facture de 48 000 € à trouver dans un budget déjà voté !

Si nous voulons conserver nos recettes à leur niveau de 2014 il faudrait augmenter le taux des impôts locaux de 10% !!!! IMPENSABLE !!!!



Nécessairement nous devons réaliser un important effort commun.

Nous revenons donc à notre slogan de campagne "VILLERS ENSEMBLE".

Nous sommes toutes et tous concernés et il nous faut prendre conscience de cette absolue nécessité.

Du côté de la municipalité il nous faut continuer à améliorer encore et encore notre maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en gardant notre niveau d'excellence (n'ayons pas peur des mots) afin de garder une capacité d'investissement.

Il n'y aura pas de nouvelle embauche dans le personnel communal en 2015 et pour que cela puisse se faire il nous faut mieux rationaliser le travail de chacun.

Par exemple, la modification du type de plantation et du fleurissement permettra d'optimiser au maximum le travail de l'équipe espace vert.

Autre exemple, la modification du rythme du ramassage des déchets verts avec suppression du ramassage au cœur de l'hiver et diminution du rythme du ramassage des encombrants à 2 fois par an comme cela se pratique dans la majorité des communes.

Il est important de rappeler la définition d'un encombrant : c'est un objet qui par son volume ne peut pas entrer dans une voiture, d'où son appellation d'encombrant ! Le gros électroménager n'entre pas dans cette catégorie car il doit être repris par les personnes qui vous livrent le matériel neuf.

De même l'étude d'une rationalisation des tournées de ramassage des ordures ménagères est en cours et sera appliquée dans les prochains mois.

Notre objectif est, et restera, constamment le même : maintenir une très bonne qualité de service au meilleur coût.

Pour les Villersois, une charte citoyen est en cours d'élaboration

Dans cette charte, il y figurera notamment le fait de ne pas devoir toujours et totalement compter sur la collectivité, pour illustrer cela je reprends l'exemple des déchets verts.

Chaque fois que vous les montrerez à la déchetterie qui est gratuite pour les particuliers, vous contribuerez à notre effort de bonne gestion. Il faut savoir que la déchetterie va devenir payante pour les collectivités !

De plus il ne faut plus en voir n'importe où ni n'importe quand en dehors des ramassages organisés qui resteront programmés sachant que tout le monde ne possède pas une automobile.

Il y a de très grandes économies à faire, rien que sur ce poste des déchets verts. Actuellement cela nécessite un véhicule et trois personnes pendant trois jours, deux fois par mois et cela tout au long de l'année sans compter les ramassages ponctuels rendus obligatoires par l'incivilité de certains ! Cela représente au total 72 jours de travail à trois personnes par an soit pratiquement un emploi à plein temps !

Sur le plan des travaux, que se passera t-il en 2015 ?

Les difficultés budgétaires que nous rencontrons vont obligatoirement ralentir le rythme de ces grands chantiers.

Cependant des priorités d'ordre sécuritaires sont évidentes.

■ Il faut refaire les trottoirs du boulevard Pitre Chevalier. Le montant des travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée s'élève à 350 000 €.

Il nous faut réaliser, cette année le plus urgent, les trottoirs.

■ La place et la côte de la gare
Cette entrée de VILLERS SUR MER est en mauvais état et n'est pas valorisante pour notre commune. Pour des raisons de sécurité il faut refaire le trottoir de la côte de la gare car les piétons avec des valises sont obligés de marcher sur la chaussée, ce qui est extrêmement dangereux.

■ Ensuite nous allons enfin voir se réaliser la première tranche de travaux de rénovation de l'église qui aurait dû être faite à l'automne dernier mais les méandres administratifs en ont décidé autrement : il manquait l'accord des archéologues pour la réalisation des sondages avant drainage.

■ Des travaux de réhabilitation du parc de San Carlo vont être réalisés :
rénovation et création de ponts, réfection de balustrade, entretien des arbres selon les préconisations de l'ONF.

■ Nous verrons aussi la première tranche d'un vaste chantier d'effacement de réseaux dans le quartier des

Bosquets afin de ne pas perdre notre place dans la programmation des travaux du SDEC, Syndicat Départemental d'Electricité du Calvados.

Et ensuite ?

Probablement rien d'autre concernant les grands travaux car il ne faut pas occulter l'entretien courant de la commune : réparations de voiries, de trottoirs, entretien et nécessité de remplacement de matériels...

Nous avons beaucoup d'autres projets qui sont déjà chiffrés comme la digue Ouest, les rues Clémenceau, Rosière, Méridien, Saint Ferdinand ...

Au niveau de la salle Panoramique, le remplacement de la moquette et du mobilier, la réfection de la coupole, et la rénovation de la cuisine.

L'installation de sanitaires automatisés en ville,
La vidéo surveillance dans les points stratégiques de la ville, etc ...

Bien évidemment, tous ces projets verront le jour, mais leurs réalisations seront étalées dans le temps.

Qu'en sera t-il des impôts locaux en 2015 ?

J'aimerais vous dire aujourd'hui qu'ils n'augmenteront pas, mais cela serait-il raisonnable compte tenu de ce que je viens de vous exposer sur le plan budgétaire et la nécessité de poursuivre les investissements.

Nous avons déjà entamé une réflexion au sein du conseil municipal, et, à ce jour, notre décision n'est pas encore arrêtée.

Soyez assurés que si nous réalisons une augmentation de nos taux d'imposition, celle-ci sera la plus mesurée possible, car nous sommes bien conscients des difficultés que chacun rencontre au quotidien.

J'arrive à la fin de mon propos qui n'avait pas pour but de vous démoraliser en ce début d'année mais je souhaitais vous expliquer très clairement les enjeux de notre gestion à venir afin de prévenir les inévitables réclamations que nous aurons car tout changement est déstabilisant pour certains.

J'entends déjà une réflexion bien connue : je paye des impôts donc j'ai droit à cela ... !!!!

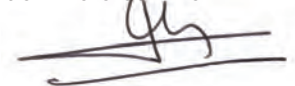
Ma réponse est d'ores et déjà prête : « Oui c'est certain que vous payez des impôts, moi aussi, mais accepteriez vous de payer 10% d'impôts en plus afin que votre réclamation puisse être satisfaite »

Personnellement je n'en suis pas du tout certain.

Nous devons tout mettre en oeuvre pour que notre Villers que nous aimons tant, puisse traverser le mieux possible cette période très difficile et je suis certain que nous y parviendrons si nous sommes toutes et tous parfaitement solidaires.

En mon nom, au nom des adjoints et de l'ensemble du conseil municipal je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Jean-Paul Durand,
maire de Villers-sur-Mer



ACTUALITÉ

Miruna Nitu ophtalmologiste s'installe à Villers

Un vrai challenge !

Après l'acceptation du jeune médecin, les travaux ont commencé dans le bâtiment qui, auparavant accueillait des instituteurs, puis par la suite des saisonniers.

Au total 75 m² qui ont été entièrement repensés et refaits par les services techniques de Villers " Il fallait que tout soit prêt très rapidement. En cinq semaines, les employés de la commune ont refait la peinture, ont remis aux normes l'électricité, la plomberie... et garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Tous les corps de métiers de nos services ont été sollicités. C'est un véritable challenge que les employés des services techniques ont eu à coeur de réussir !" explique Joël Hamelin, responsable des services techniques.

Les locaux sont mis à disposition du docteur Nitu moyennant le règlement d'un loyer.

Du beau matériel

Ce qui donne aujourd'hui, un cabinet tout neuf, très clair et lumineux, doté d'une salle de consultation pour le médecin et d'une autre salle pour les examens préliminaires, équipée de nouveaux appareils "dernière génération" qui font quatre mesures en même temps " Nous pouvons, grâce à ces appareils analyser en détail la rétine et le nerf optique, les deux éléments les plus importants de l'oeil" renseigne Miruna Nitu.

Cette installation permet également d'examiner les jeunes enfants, à partir de six mois.

Et enfin, une salle d'attente fleurie avec un coin "enfants" complète le cabinet, sans oublier un détail très important "Nous sommes bien équipés pour les personnes à mobilité réduite"

Ce cabinet d'ophtalmologie devait être attendu, car le carnet de rendez-vous s'est rempli à grande vitesse ! Avant l'ouverture officielle du cabinet, lundi 12 janvier 2015, Miruna Nitu avait une semaine de rendez-vous complète, et tous ses samedis étaient pleins sur plus d'un mois !

Portrait

Miruna Nitu a 37 ans.

D'origine Roumaine, elle est docteur en ophtalmologie depuis 2002. Après 6 années d'université et quatre ans d'internat, elle a exercé 2 ans 1/2 au pôle de santé de la Côte Fleurie, à Cricqueboeuf avec le docteur Jérôme Philippe, en qualité de collaboratrice. Aujourd'hui, elle est heureuse de s'installer à Villers et d'être titulaire de son cabinet.



Miruna Nitu, docteur en ophtalmologie ; Sophie Hamel, secrétaire médicale et Daphné Bufante, assistante du médecin chargée des examens préliminaires.

Un premier pas vers un futur pôle santé

Le cabinet de Miruna Nitu, docteur en ophtalmologie, est situé au 9 rue du Lieutenant Bagot.

Elle bénéficie du même parking que la salle Bagot, ce qui est appréciable pour recevoir les patients. "Son arrivée renforce la présence médicale à Villers" annonce Jean-Paul Durand, maire de Villers. C'est aussi un premier pas vers la réalisation d'un véritable pôle de santé.

Tout a commencé en novembre 2014

"C'est au cours d'une conversation avec le docteur Hervé Lecat, responsable de l'hospitalisation à domicile à Cricqueboeuf, que j'ai appris que le docteur Miruna Nitu cherchait un local pour exercer sa profession" confie Jean-Paul Durand "D'emblée, j'ai mis tout en oeuvre pour trouver un local"

Pour un rendez-vous avec
le docteur Nitu
Tel au 09 67 21 89 95

Vie communale

Conseil municipal

du 12 décembre 2014

CONVENTION ECONOMIES FINANCIERES

Compte tenu des orientations financières nationales, il convient de procéder à la recherche d'une meilleure rationalisation de nos dépenses afin de diminuer ces dernières.

Depuis de nombreuses années, la Commune de Villers sur Mer procède régulièrement à la recherche d'économies qui ont permis de maintenir les investissements et le niveau du service public (économies recherchées dans les dépenses d'énergie : bilan énergétique ; rationalisation éclairage public ; contrôles des dépenses des services ; contrôles des DSP : casino ; valorisation des recettes...)

Pour continuer dans cette démarche, il convient aussi de rechercher des recettes potentielles tout en continuant ce travail d'économies.

Le Cabinet DG CONSEIL nous propose de nous accompagner dans cette démarche étant entendu que toutes les propositions d'économies ou de nouvelles recettes, devront être validées par l'exécutif et il sera rémunéré sur la base de 10 % des économies réellement réalisées et plafonnées à 15.000 €.

Cette convention est prévue pour une durée de un an renouvelable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Cabinet DG CONSEIL.

TARIFS MUNICIPAUX ET PLAGE 2015

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'ensemble des tarifs municipaux et ceux de la plage pour l'année 2015 qui restent inchangés par rapport à 2014.



BUDGET 2015 EPIC ESPACE MUSEOGRAPHIQUE PALEOSPACE « L'ODYSSEE »

Comme chaque année, pour fonctionner, cet établissement a besoin de ressources complémentaires qui sont octroyées à moitié par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et à moitié par la Commune.

Ces financements correspondent pour partie aux besoins de la structure pour fonctionner et pour remplir les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été attribuées.

Cet établissement nous a transmis son projet de budget 2015. La participation de la Commune s'élève à 165 000 € comme les années précédentes.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget de l'EPIC Muséographique Paléospace « L'Odysée » et ses orientations pour l'année 2015, et notamment le versement de la participation de la Commune à hauteur de 165 000 €.



BUDGET 2015 EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2015, l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations nous a transmis sa proposition de budget pour l'année 2015.

La participation demandée à la Commune s'élèverait à 510 000 € à laquelle vient s'ajouter : la taxe de séjour encaissée par la Commune puis reversée à l'EPIC de l'Office de Tourisme et d'Animations (estimée à 26 000 €), la participation financière pour le personnel mis à disposition par la Commune estimée à 119 058 € (salaires plus charges pour l'année 2014). Cette somme est reversée à la Commune.

En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone de plage nécessaire aux activités des « ateliers du Méridien » et les salles liées au « Villare ».

Ce financement permet de réaliser les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été confiées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce budget et ses orientations pour l'année 2015 et notamment le versement de la participation de la Commune (comme sus-indiqué) sous réserve des évolutions budgétaires qui pourraient amener le Conseil Municipal à re-délibérer sur cette participation.

LA GARE DEMANDE DE SUBVENTION

L'aménagement de la place de la Gare va être engagé et une possibilité d'obtenir une subvention au titre de l'année 2015 est apparue sur le fond DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

Les plans des travaux ont été réalisés par la Commune et les coûts estimatifs s'élèvent à 110 306 € HT qui seront financés sur fonds propres. Bien entendu ce projet prendra en compte l'élargissement du trottoir descendant l'avenue de la gare.

L'Agence Routière Départementale interviendra pour réaliser la partie « d'enrobée » sur la route relevant de sa responsabilité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet pour pouvoir percevoir une subvention et sollicite une subvention au titre de l'année 2015 sur le fond DETR auprès de la Préfecture.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La redevance pour occupation du domaine public de la Commune par des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisée par le décret du 25/04/2007.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil maximum par rapport au plafond de 0,035 €/mètre de canalisation de distribution.

REDEVANCE SPECIALE

Dans le cadre de la rationalisation des déchets et de l'incitation au comportement citoyen notamment en allant à la déchetterie, il a été convenu avec les artisans de la zone artisanale que ces derniers ne seraient plus redevables de la redevance spéciale sous la condition que ces derniers amènent leurs déchets à la déchetterie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité enlève la redevance spéciale à ces artisans localisés dans la Zone Artisanale, (Avenue Jean Moulin) à compter du 1er janvier 2015.

PARTICIPATION POUR VOIES NOUVELLES

La Commune de Villers sur Mer a instauré la participation pour voies nouvelles (ex PVR Participation pour Voies et Réseaux) le 14 décembre 2001 puis a rappelé et a maintenu son existence notamment par les délibérations du 24 octobre 2003, du 12 juin 2009 et du 08 juin 2012.

Compte tenu de la nécessité, de réaffirmer ce mode de financement des équipements publics sur la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité réaffirme l'instauration de cette participation et ce, sur les zones et parcelles indiquées dans les précédentes délibérations.

PARTICIPATION POUR VOIE NOUVELLE PARCELLE CADASTREE AP 34

La parcelle cadastrée AP 34 située rue Saucisse est soumise à la participation pour voie nouvelle (dans son extension future).

Le montant des travaux s'élève à :

- Electricité 1 999 €
- Téléphone 1 326 €
- Assainissement 3 275 €
- Réseau d'eau 2 238 €

TOTAL : 8 838 €

Bien entendu cette participation est calculée au prorata de la surface de la parcelle AP 34 incluse dans le fuseau de 60 mètres à compter de la limite extérieure de la rue Saucisse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à réaliser les travaux et à intervenir dans le cadre de la participation pour voie nouvelle.

REMBOURSEMENT TAXE FONCIERE

Dans le cadre de l'acquisition de l'appartement Villa Durenne appartenant à la famille NORMAND (HALNA DU FRETAY), il avait été convenu le remboursement au propriétaire de la Taxe Foncière de 1 934 € compte tenu que ces derniers nous ont laissé les clés bien avant la signature de l'acte définitif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le remboursement de cette Taxe Foncière d'un montant de 1 934 € à la famille NORMAND HALNA DU FRETAY.



CREATION D'UN COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est une instance destinée à favoriser l'amélioration des conditions de travail ainsi que la protection de la santé et la sécurité des agents. Il est composé de représentants élus de la collectivité et de représentants du personnel.

Jusqu'ici, les missions relevant du CHSCT étaient assurées par le comité technique pour les collectivités comptant moins de 200 agents. Ce seuil sera abaissé à 50 agents, comme pour le comité technique, à l'occasion des élections professionnelles du 4 décembre 2014.

Le conseil municipal doit se prononcer sur la création, la composition et les modalités de fonctionnement du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité crée un CHSCT, nomme les titulaires : Jean-Paul DURAND ; Pierre AUBIN et Catherine VINCENT

Les suppléants sont Nathalie MAHEUT, Pascal DUVAL et Catherine GENAIN.

PORTRAIT

PIERRE AUBIN, PREMIER ADJOINT AU MAIRE

1er
adjoint



PORTRAIT

Pierre Aubin a 62 ans et se consacre entièrement à son rôle d'élu.

Il est premier adjoint au maire, et il est également chargé des travaux qui étaient déjà sous sa responsabilité lors du précédent mandat.

LES TRAVAUX DE LA VILLE N'ONT PLUS DE SECRETS POUR LUI

Adjoint depuis trois mandats, il a commencé par s'occuper de la plage durant 10 ans. Puis, en 2009, au décès de Didier Paquet il a dû le remplacer et prendre en charge le suivi des différents travaux.

Pierre Aubin est bien connu des viller-sois pour avoir été quincaillier pendant 40 ans à Villers.

Il est maintenant retraité.

LE RÔLE DU PREMIER ADJOINT

Pierre Aubin remplace le Maire quand celui-ci est absent, a toutes ses délégations et prend les décisions en coordination avec les autres adjoints, et ce pour le bon fonctionnement de la commune.

LA CHARGE DES TRAVAUX ET DE LA VOIRIE

Il gère les travaux de voirie, d'effacement de réseaux, la circulation et le stationnement dans la ville.

A cela s'ajoute les travaux d'entretien et de rénovation de tous les bâtiments communaux et de leur mise en conformité tout en veillant à réaliser des économies d'énergie.

SECURITE PUBLIQUE

Tout bâtiment recevant du public comme les hôtels, le casino, les établissements de nuit, les grands magasins... sont contrôlés régulièrement, tous les trois ans, par une commission préfectorale. « Mon rôle est de faire attention à ce que tous ces bâtiments soient aux normes de sécurité.

Je veille à ce que Villers soit bien protégée au niveau de la défense incendie, notamment en gérant l'implantation des bornes incendie » précise Pierre Aubin.

GESTION DES MARCHES

Pierre Aubin gère tous les marchés ambulants de la commune, à Villers 2000 et au centre-ville. « J'attribue les emplacements aux marchés en essayant de faire attention à la concurrence. Il faut que le marché soit équilibré. Par exemple, il ne faudrait pas dix marchands de légumes et un seul de volaille ! je gère aussi les litiges entre commerçants du marché ; il y en a quelquefois... »

GESTION DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Tout le matériel municipal est sous la responsabilité de Pierre Aubin. Si un véhicule est défectueux, et qu'il faut envisager un nouvel achat, cela sera fait dans un souci d'économie et de rationalisation des dépenses.

ET POUR CONCLURE...

Pierre Aubin fait également partie de la « Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie » où son rôle est important car il siège dans différentes commissions dont celles de l'eau et de l'assainissement qui sont les plus importantes.

Les travaux



1

L'ÉGLISE

En prévision des travaux de restauration de l'église Saint-Martin, des sondages vont être effectués début d'année 2015 afin de réaliser un drainage autour de l'église.

Le but est d'assécher les pieds de murs au moins un an avant le début des travaux de restauration.

Coût 85 000 € à la charge de la commune.



Croix rouge, à abattre,
croix rouge et blanche, à sécuriser



2

LE PARC SAN CARLO

Dans le cadre de sa réhabilitation, l'Office National des Forêts (ONF) a diagnostiqué tous les arbres du parc San Carlo, fin 2014, afin de repérer les arbres potentiellement dangereux, malades ou morts.

A l'issue de ce rapport, un entretien pluriannuel d'abattage et d'élagage va être entrepris par la commune.

Secondairement, et au cours de l'année 2015, une passerelle en bois de 8 m de long, sera posée pour prolonger la promenade, et l'agrémenter. De ce fait, le chemin à proximité de cette passerelle sera redessiné.

Quelques rembarbes seront également rénovées le long des bassins.



4

LA ZONE ARTISANALE

Suite aux nuisances et dangers à proximité des bâtiments de la Zone Artisanale, les peupliers et les haies appauvries ont été abattus.

Dans un respect environnemental, une haie bocagère sera replantée afin d'embellir la promenade du chemin des Rangs.



3



LA REFECTION DE TROIS TETES D'EPIS

Trois têtes d'épis brise-lame, dégradées par l'érosion, ont été rénovées. Les travaux sont terminés depuis fin octobre 2014.

Ces travaux spécifiques ont nécessité :

- le sciage des parties à purger
- le battage de palplanches
- le coulage de béton à l'identique.

Le montant de l'ensemble de ces travaux spécifiques s'élève à 215 000 €, entièrement financé par la commune.

5 L'EFFACEMENT DES RESEAUX SE TERMINE



RUE PITRE CHEVALIER

L'effacement des réseaux aériens a été terminé depuis juin 2014.



RUE DU STADE

L'effacement des réseaux aériens est en cours et se terminera au printemps 2015.

LES AUTRES RUES SAINTE ANNE ET 8 MAI

Les bas des rues sainte Anne et du 8 Mai sont également en cours d'effacement des réseaux. Les travaux se termineront au printemps 2015.

6

LA FOURNITURE DE GAZ

Suite à l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs de gaz, depuis le 1er janvier 2015, la commune de Villers a opté et adhéré à un groupement de commandes proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados (SDEC).

Le fournisseur retenu, pour un an, est Gaz de Bordeaux.

Cette action permettra une économie estimée à 12% annuels sur la facture globale des consommations gaz des bâtiments communaux.

Les commémorations



1er NOVEMBRE

CEREMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie du souvenir, au cimetière, est le devoir de mémoire de la Toussaint.

Une cérémonie qui a commencé par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, dans la partie basse du cimetière.

On pouvait remarquer, dans l'assistance, Jean-Paul Durand, maire de Villers, entouré de ses adjoints et conseillers, Claude Louis, maire de Saint-Vaast en Auge, Michel Vancoille, président des Anciens Combattants, les représentants des corps constitués, gendarmes, sapeurs-pompiers, et quelques présidents d'association étaient également présents.

Après avoir observé une minute de silence, le cortège s'est dirigé vers le nouveau cimetière, situé en partie haute. Les personnalités se sont arrêtées devant plusieurs tombes pour partager avec émotion le souvenir des défunts de guerre villersois.



5 DECEMBRE

COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

"2014 est une référence mémorielle ! C'est l'année du centenaire de la guerre de 1914-1918, le 70e anniversaire du débarquement de Normandie et Provence, le 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine et le 60e anniversaire du déclenchement de la guerre d'Algérie" informe Michel Vancoille, président des Anciens Combattants, lors de la cérémonie qui a eu lieu vendredi dernier, au monument aux morts de Villers.

Le Décret du 26 septembre 2003 institue une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre de chaque année.

"Cette guerre qui a duré 10 ans et a coûté la mort à 23 000 combattants français. Leur sacrifice doit rappeler combien la paix est fragile et doit être protégée" souligne Michel Vancoille.





11 NOVEMBRE



Michel Vancoille remet un diplôme et une médaille à Stéphane Huan, sapeur pompier, pour ses 10 années de porte-drapeau.



L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

La foule était venue en nombre, malgré le froid, pour assister à cette commémoration.

Un défilé en musique avec les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les pompiers et les personnalités, le maire et le conseil municipal, la gendarmerie, les représentants d'associations... suivis des véhicules des Amis du mont Canisy.

Le défilé s'est ensuite rendu au monument aux morts où l'appel aux morts et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbe.

Une commémoration « de la victoire et de la paix », comme le précisait dans sa lettre Kader Arif, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Une lettre lue par Michel Vancoille, président des anciens combattants.

Plusieurs personnalités, dont le maire, portaient à la boutonnière « Le Bleu de France ». Il est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

A l'issue de la cérémonie au monument aux morts, Michel Vancoille a remis un diplôme et une médaille à Stéphane Huan, sapeur pompier, pour ses 10 années de porte-drapeau.

Villers en habits de fêtes ...



Toute de lumières vêtue, Villers s'est préparée pour les fêtes de fin d'année. Cette année encore, la joie et la chaleur étaient bien présentes dans les foyers et dans les coeurs, mais aussi dans toute la ville ! Les lutins Villersois ont bien travaillé pour vous concocter de belles surprises : animations, spectacles de rue, marché de Noël, ateliers déco... afin que la fête soit parfaite pour les grands et les petits, sans oublier les seniors !





440 COLIS DISTRIBUES AUX ANCIENS

La salle-à-manger de la résidence Vé Maine avait un air de fête fin décembre. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives.

La Vé Maine, construite en 1978, est une résidence pour personnes âgées autonomes dont la municipalité a la charge. Elle comprend 25 appartements et une salle commune. Chaque année la municipalité organise un arbre de Noël pour fêter les aînés.

Jean-Paul Durand, maire, accompagné de son épouse, de ses adjoints, Pierre Aubin et Monique Bécel, et de ses conseillers, a participé à cette fête où petits fours et autres friandises ont réjoui les invités.

Des cadeaux gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. "Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent, notamment, du foie gras, du coq au vin, chocolats, gâteaux et bouteilles de vin" énumère Monique Bécel.

Les mêmes colis sont remis à domicile, à 125 couples villersois et à 315 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur la liste électorale.



UN TRES BEAU REPAS POUR LES SENIORS

Le repas des anciens, organisé par l'Association Municipale d'Aide Sociale et le Centre Communal d'Aide Social, la municipalité, et animé par Régis Suez, a réuni 120 personnes âgées de 60 ans et plus, à la salle panoramique du casino de Villers.

Les tables décorées, des mets préparés avec soin par Jacqueline Salles du Clos des Pommiers, une animation musicale de qualité, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce repas une véritable fête. Les seniors n'ont pas manqué de danser dès l'apéritif, certains airs bien choisis ont sans nul doute rajeuni quelques-uns d'entre eux tels que le Madisson, Sirtaki, tarentelle et airs des années 80, sans oublier le fameux concerto trompette de Noël de Régis Suez !

"Ce repas est réservé aux habitants de Villers, à partir de 60 ans. Une participation de 26 € a été demandée à chaque personne" explique Monique Bécel, adjoint au maire chargée du CCAS.



Les pompiers



Jean-Paul Durand, maire de Villers, Yves Lemonnier, maire de Blonville, Claude Louis, maire de Saint-Vaast en Auge et le lieutenant Stéphane Tribhou, chef de centre du CIS de Villers-sur-mer ont remis un certain nombre de médailles et de diplômes, fin décembre, salle panoramique du casino de Villers.

Médailles

Médaille d'argent pour 20 ans de services en qualité de sapeur pompier à l'adjudant Philippe Blavette, l'adjudant Jean baptiste Cherel, l'adjudant Gaetan Ledolley.

Diplômes

Ludovic Augagneur et Xavier Decayeux ont été nommés au grade 1ere classe ; Teddy Dohyamboure a été nommé au grade de caporal. Les sapeurs Clément Romito et Antoine Didier ont reçu leur diplôme de fin de module ABC. Les sapeurs Dimitri Legrand, le caporal Eddy Devillier, conducteur engin pompe.

Le caporal chef Franck Marletty a reçu son diplôme chef d'agrés pour le secours à personnes.

Une minute de silence a été observée pour les quatre sapeurs pompiers décédés au cours de l'année 2014.



De gauche à droite, Michaël Bonno, Raphaël Bourland et Ludovic Manière partis début décembre 2014 pour la Martinique.

LE TRANS-MARTINIQUE

Au cours de la cérémonie de remise de diplômes, une pensée a été adressée aux sapeurs pompiers partis pour l'ultra-trail "Nous avons une pensée pour l'équipe de sapeurs pompiers partie en Martinique effectuer le Trans-Martinique en souvenir de Magalie disparue" confie Stéphane Thibhou. "L'adjudant Ludovic Manière, qui est sapeur pompier volontaire au centre de secours de Villers, fait partie de ce voyage"

Trans-Martinique, est un ultra-trail de 133 km.

"Michaël Bonno, Raphaël Bourland et Ludovic Manière se sont envolés début décembre pour la Martinique. Ils ne visent pas l'exploit. Tous veulent par cette action rendre hommage à Magalie Méjean, cette Caennaise, pompier volontaire, dont le corps avait été retrouvé sans vie plus de cinq semaines après sa disparition. C'était en janvier dernier, en Martinique justement. Chute ou mauvaise rencontre ? Les trois sapeurs pompiers refusent que Magalie tombe dans l'oubli".



L'EPIC activités sportives et loisirs

LES TENNIS

Que vous pratiquiez le tennis occasionnellement ou régulièrement, Que vous soyez débutant ou confirmé, Différentes possibilités s'offrent à vous au sein des tennis de Villers sur mer. Vous serez accueillis tout au long de l'année !

Les travaux de rénovation et aménagements qui ont été entrepris par la commune ces dernières années montrent le souhait d'offrir un cadre sportif accueillant et convivial. Des beaux jours jusqu'à la saison hivernale, les équipements en terre battue, synthétique ou quicks ainsi que les tennis couverts sont entretenus pour offrir la meilleure qualité de jeu possible.

Pour le printemps 2015, les espaces verts des tennis seront embellis par la commune dans le respect de l'environnement et pour le confort visuel des visiteurs.

Pour les abonnements, de nouvelles formules vous seront bientôt proposées courant d'année 2015.

Quant à l'école de tennis 2014-2015, pour les jeunes et les adultes, il est encore temps de s'inscrire pour la nouvelle année 2015 avec des cours collectifs allant de janvier à juin. Il existe une possibilité de s'inscrire au trimestre pour 100€ sans abonnement ou de choisir des formules de cours collectifs d'une heure par semaine incluant également un abonnement et une licence

- Pack « 5 – 9 ans » pour 114€,
- Pack « 10 – 18 ans » pour 124€,
- Pack « 10 – 18 ans » pour 159€,
- Pack adultes pour 413€.

Pour tout renseignement. N'hésitez pas à contacter directement les tennis de Villers au 02 31 87 52 40.

L'accueil des tennis n'étant pas ouvert 7 jours sur 7, et dans une volonté de mieux prendre en compte vos questions et demandes, nous allons mettre en place une boîte aux lettres dans laquelle vous pourrez laisser vos coordonnées et messages si vous souhaitez être recontacté pour des renseignements précis.



A l'école

Grand succès pour le marché Médiéval !



Les élèves ont appris à fondre le métal



et à tailler la pierre



LE MARCHE MEDIEVAL

Le groupe scolaire Victor Duprez a installé son marché d'automne Médiéval dans la cour de l'école, en octobre dernier. De nombreux parents y ont fait quelques courses, notamment aux stands de légumes maraîchers qui ont eu beaucoup de succès !

Les élèves ont joué aux marchands des quatre saisons et ont ainsi appris à rendre la monnaie « Toutes les classes ont participé, de la maternelle au CM2. »

commente Privat Périn, directeur du groupe scolaire.

Au fil des stands Médiévaux, les enfants ont appris à tirer à l'arc, à tailler la pierre, et à fondre le métal. La forge a également attiré de nombreux curieux.

De beaux légumes, mais aussi un beau geste !

« Les bénéfices de cette opération sont destinés aux élèves de l'école primaire de Monkpà, située au Bénin avec lesquels nous correspondons depuis plusieurs années », souligne Privat Périn. Ce projet permettra d'envoyer du matériel pour l'école du Bénin.



DU FAIT MAISON

ET DU BIO A LA CANTINE

Une filière courte

"Nous faisons de la cuisine de qualité avec des produits frais, qui viennent de producteurs locaux. La filière est courte" explique Line Gidon.

Les légumes, bio pour la plupart, sont livrés trois fois par semaine. "Durant tout un mois, les enfants ne mangent jamais la même chose, ils ont vingt fruits et légumes différents chaque mois, pour lutter contre l'obésité."

Pour la viande, la livraison, c'est également trois fois par semaine "Elle provient de la région Basse-Normandie, le poulet est fermier."

Du "fait maison"

La qualité est privilégiée, tout est fait maison. "Nous faisons nous-mêmes nos pâtes à tartes, sucrées et salées comme les quiches au thon ou au chèvre ! Les enfants ont parfois du mal à manger des fruits, alors nous les pressons ! c'est ainsi qu'ils ont au choix de vrais pamplemousses ou oranges pressés". Et parfois, quelques graines de quinoa, remplies de minéraux, sont ajoutées aux légumes.

Parmi les repas préférés des enfants : « les frites, avec de vraies patates », c'est-à-dire non surgelées. « Avec 50 kg de patates à éplucher », précise tout de même Line Gidon. Mais si les élèves en raffolent, la soupe à la patate douce, panais et blanc de carottes, conserve malgré tout, la première position.

À la cantine du groupe scolaire Victor Duprez, les enfants se régalaient.

Au menu, ce jour-là, c'était carottes rapées-céleri bio ; rôti de veau de lait, petits pois et crumble de pommes bio au dessert. La cantine travaille avec des produits frais et bio, préparés sur place.

Reportage

■ Il est 6 h 30 dans la cuisine du groupe scolaire Victor Duprez, située rue Bagot. Line Gidon, la cuisinière, vient de mettre au four le crumble, une odeur de pomme cannelle envahie la cuisine. Les 30 kg de pommes ont été épluchées la veille.

■ Puis, plus tard dans la matinée, c'est au tour du rôti de veau de passer au four ! 20 kg de carottes viennent tout juste d'être épluchées. C'est qu'il en faut des légumes pour 200 enfants !

Line Gidon est aidée par trois cuisinières communales, Marie-Laure Grégoire, Sandrine Rodrigot et Patricia Rioult.

■ A 11h, le rôti est maintenant bien fumant et bien grillé, parfumé par le jus de cuisson où nagent des oignons finement coupés. Dans un grand faitout, mijotent les petits pois.

Repas de fête pour les élèves ? Pas du tout, c'est un repas ordinaire.

Du beau matériel !

Aux fourneaux depuis maintenant 20 ans, dont 14 ans de responsabilité, Line Gidon se réjouit d'avoir un équipement "digne d'un restaurant, avec un four à air pulsé, une grande sauteuse, deux cuves, une cellule de refroidissement, deux armoires chauffantes et quatre plaques de cuisson".

"J'ai fait une formation avec des nutritionnistes. Il faut qu'un enfant goûte sept fois à un aliment avant de l'apprécier. C'est l'éducation du goût !" renseigne Line Gidon "Chaque repas est servi dans une ambiance chaleureuse, ça compte beaucoup"

Proposer à tous les enfants des repas de qualité

Privilégier les circuits courts. La cantine de l'école Victor Duprez travaille avec des produits frais.

"Même si ces produits coûtent plus cher à l'achat, la municipalité ne fait pas payer plus cher aux parents. C'est une démarche qui nous tient à coeur, nous privilégions la qualité" informe Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la vie scolaire. Le prix facturé est de 2,76 € le repas en maternelle et de 3,20 € en primaire, très loin du coût réel.

Les contrôles sanitaires sont rigoureux

Tous les repas sont visés par le docteur Marie-Anne Gabreau de Villers. A cela s'ajoute, une fois par mois, le contrôle sanitaire du laboratoire Duncombe de Caen "Nous sommes une des rares cantines à avoir le contrôle de la listeria !". Les locaux sont régulièrement désinfectés "nous avons un tableau de contrôle du personnel. Nous savons exactement qui a fait quoi et quel jour."

Retour sur images

LES MATERNELLES



FETE de NOEL dans les écoles



LES MATERNELLES ONT CHANTE POUR LE PERE NOEL

123 enfants se sont retrouvés dans les locaux de l'école maternelle du groupe scolaire Victor Duprez, pour une distribution de cadeaux. Ils étaient heureux d'accueillir le Père Noël, en présence de Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la vie scolaire.

Pour remercier le Père Noël, les enfants lui ont chanté plusieurs chants de Noël. Les bras chargés de jouets et de chocolats, les enfants sont ensuite partis avec un large sourire aux lèvres.

LES PRIMAIRES

LES PRIMAIRES ONT EGALEMENT ACCUEILLI LE PERE NOEL

140 enfants, tous élèves de l'école primaire Victor Duprez, ont chanté pour le père Noël, le 19 décembre, dans la salle panoramique du casino. Chants de Noël traditionnels « Petit Garçon », « Youpi Oh », mais aussi en anglais « Jingle Bells » et « Drunken Sailor »

Une séance au cinéma du casino « Astérix, Le Domaine des Dieux » des cadeaux et des friandises ont ravis les chanteurs.





La vie au Villare

Expos



CAMILLE HERMANT

Camille Hermant, photographe, a exposé 150 oeuvres, début octobre, au Villare.

Son style ? le photo-montage, grâce aux logiciels informatiques, ce qui donne des oeuvres surréalistes, où Camille Hermant joue avec les personnages, les animaux, pour créer des mises en scènes .

Chaque oeuvre composée est une histoire ! C'est ainsi que l'on retrouve, au fil des cimaises, des enfants avec des têtes de mouette, un poisson qui veut avaler un bateau de pêche, des mouettes énormes qui regardent les enfants d'un oeil gourmand...

PASCAL BENOIT

Pascal Benoît, peintre professionnel depuis une quinzaine d'années, a exposé une centaine d'oeuvres, en novembre, au Villare.

Il utilise essentiellement l'aquarelle pour traduire ses émotions. "Je travaille toujours sur place mais je prends de nombreuses photos pour pouvoir retravailler la lumière et les ambiances en atelier. J'ai besoin de sentir qu'il se passe quelque chose de particulier sur le site pour avoir envie de le peindre" confie l'artiste.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE "SUR LA ROUTE DU CIDRE"

Une exposition photographique pleine de poésie. Si les pommes et les pommiers sont les incontestables images de notre Normandie, ils partagent la vedette avec un patrimoine bâti exceptionnel., les maisons à colombages. Entre la blancheur étincelante des poiriers, dont la floraison explose en avril, et l'opulente maturité de la récolte des pommes en octobre, un univers varié et séduisant s'offre à ceux qui viennent se ressourcer dans cet environnement envoûtant.

A découvrir jusqu'au 15 janvier 2015, au Villare.

L'AGENDA DU VILLARE

■ 21 et 22 février
Salon du Modélisme

■ Du 25 février au 21 mars, une grande nouveauté !
Villers, à l'heure du conte avec "Les contes de Grimm"

La vie associative



RENAISSANCE de L'UNION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE DE VILLERS



Trois questions à Jérémie Gosselin, président

Quels sont les objectifs de l'UCIA?

L'objectif est avant tout l'animation et la prospérité du commerce local de proximité, mais aussi la formation des commerçants aux normes et mise en place de dispositif collectif pour assurer la défense du commerce de proximité. Et surtout, faire entendre une voix auprès des organismes et institutions.

Avez-vous des projets ?

■ Mercredi 4 février, à 19h30 salle Bagot, nous organisons une réunion d'information sur le commerce et la sécurité (dispositif vigi'commerce) en partenariat entre la CCI, la gendarmerie et l'UCIA.

Nos projets sont d'animer la ville en période assez calme et d'inciter le client à consommer Villersois plutôt que dans des centres commerciaux. Nous pensons créer de grandes tombolas réservées aux consommateurs Villersois avec des gros lots à gagner : voyage, scooter... et d'autres lots achetés dans les commerces adhérents.



1ère animation, la parade des mascottes, qui a eu lieu le 27 décembre.

Remettre une telle association sur pieds, ça doit être difficile ?

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du bureau qui fournissent un grand travail de bénévolat pour mettre l'association sur de bonnes voies.

L'Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA) de Villers renaît après un sommeil de plus de 10 ans. En effet, tout doit être créé et nous partons de zéro. Une équipe est en place et travaille déjà pour l'intérêt collectif. Notre devise sera "Réussir ensemble pour réussir individuellement". Nous voulons prendre dans notre aventure tous les commerces quels qu'ils soient dans leurs différences et leurs spécificités.

Ceux qui souhaitent adhérer à notre union commerciale doivent régler une cotisation de 50 €.

Le seul fait de cotiser donne le droit aux artisans commerçants de bénéficier du dispositif Vigi'commerce qui coûte 150 € pour les non-adhérents.

LE NOUVEAU BUREAU

- Jérémie GOSSSELIN, Président
- Patrick BRISSON, Vice-président, chargé des relations Chambre de Commerce et d'industrie Pays d'Auge
- Loïc PONTIN, Trésorier
- Pascale MERIEULT, Vice-trésorière
- Emmanuel MOREL secrétaire chargé de la communication
- Julien BECQUET, Vice-secrétaire, chargé des fichiers adhérents
- Sandie UNTERNAHER, Vice-secrétaire, chargée des procès-verbaux d'assemblée et des envois.

VILLERS ACCUEIL

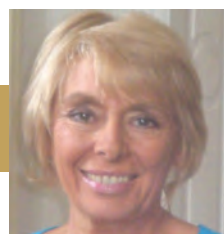


“Deux nouveaux ateliers font leur apparition, dès janvier 2015 : les rencontres autour d'un livre et la broderie pour enfants”
annonce Gilbert Lesaffre, président de Villers-Accueil.

LES RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

3

Trois questions à Claudine Guiochon, responsable de cet atelier



Parlez-nous de votre atelier littérature, que proposez-vous ?

J'ai intitulé cet atelier "Rencontres autour des livres". Je souhaite réunir des amateurs de littérature aussi bien classique que contemporaine. Je commencerai par proposer des thèmes de discussions comme : Le mythe de Dom Juan, les contes et légendes, le roman policier, le cinéma et la littérature, les adaptations. Cela peut ouvrir sur le passé et le présent.

Cette liste est susceptible d'être modifiée en fonction des gens qui se présenteront et des centres d'intérêt que nous pourrions déterminer ensemble. Il ne s'agit surtout pas de conférences, mais bien d'un échange . Il n'est pas exclu de déboucher sur l'attribution d'un prix littéraire: "Le Prix Villare" les modalités restent à définir.

Quel est votre parcours ?

J'ai exercé en tant que professeur de Lettres en Lycée et en Classes Préparatoires au lycée Sainte Marie à Caen. J'ai

également travaillé la philosophie, plus modestement que la littérature, et je possède une expérience dans le domaine du théâtre. J'ai réalisé la mise en scène de plusieurs spectacles en tant qu'amateur et pour le club théâtre de mon établissement que j'ai animé pendant plusieurs années.

Actuellement, je me consacre en partie à l'écriture de nouvelles et de romans. Je n'ai pas encore fait la démarche pour trouver un éditeur. Seul l'atelier de généalogie de Villers auquel je participe a publié quelques unes de mes nouvelles. Mais l'espoir ne fait-il pas vivre?

Quand et où aura lieu votre atelier ?

L'atelier aura lieu tous les 15 jours le jeudi de 14h à 16h au Villare. Le premier est fixé au jeudi 8 janvier.

Contact. Par mail : cguiochon@hotmail.com

Par tel : 06 60 70 96 23

LA BRODERIE POUR ENFANTS



■ Le deuxième atelier, plus manuel, est destiné aux enfants et aux adolescents, à partir de 8 ans.

Nadine Defez, propose d'enseigner la broderie au point de croix, à partir de 8 ans, le mercredi de 14h à 16h, salle partagée, au Villare.
Tel 06 86 95 14 23.

260

C'est le nombre
d'adhérents
à Villers Accueil,
fin 2014

LA GENEALOGIE, UN AN APRES SA CREATION

3

Trois questions à Marie Christine D'issernio, responsable de cet atelier



La généalogie, qu'est-ce que c'est ?

La généalogie est une quête ludique de ses racines, de sa famille, de son histoire. C'est aussi une quête de soi-même. C'est révéler sa capacité à mener à bien des recherches, à exciter sa curiosité, à apprendre à définir ses objectifs, à faire preuve de patience et de persévérance. C'est un travail personnel. Au-delà de sa propre famille, c'est approfondir ses connaissances en histoire et en sociologie : chronologie, politique, religion, vieux métiers, évolution de la société, des mœurs et des traditions. C'est une rencontre avec des ancêtres paysans, artisans, marchands, bourgeois ou nobles, honnêtes ou coquins, dotés d'une bonne santé, d'une capacité extraordinaire d'adaptation et d'un grand capital chance qui ont su déjouer tous les pièges pour que nous soyons ici. C'est, au détour du chemin semé d'embûches, le plaisir de découvrir un ancêtre célèbre : Charlemagne, Aliénor d'Aquitaine, un roi de France, d'Angleterre, d'Espagne ou un tsar de Russie, un preux chevalier parti à la croisade, un marin célèbre, un corsaire, un musicien, un chanteur, un poète, un cousin d'Amérique... ou un simple grand-père oublié !

La généalogie, c'est donc important pour la famille ?

Au sein de l'espace familial, c'est devenir le conteur, le gardien de la mémoire, être celui qui écoute égrener les souvenirs des anciens tant qu'il est temps et sauvegarder, pour les générations futures, la richesse de notre patrimoine personnel.

Comment se porte votre atelier après un an d'existence ?

Nous sommes 22 répartis en 2 ateliers : dames, messieurs et couples. Certains mènent leur recherches et établissent leurs arbres à partir des archives départementales et d'outils informatiques, d'autres utilisent le papier et le crayon. Chacun va à sa vitesse.

Nous avons effectué, en sortie de groupe, une visite passionnante aux archives départementales de Rouen et une journée studieuse de travail aux archives de Caen. Quelques-uns se sont lancés avec bonheur dans la rédaction de nouvelles que nous avons réunies dans un petit livre : « Histoire de famille ». Le tome II paraîtra en 2015. Et surtout, nous nous retrouvons au Villare, tous les quinze jours, pendant 2 h avec des groupes dynamiques et sympathiques.



LES NOUVELLES SORTIES

■ Mardi 27 Janvier, à 14h30, projection du voyage à Madère de mai 2014, au cinéma du casino, avec Eliane Senjean. Gratuit
Février.

- Dimanche 1er février. Spectacle avec Daniel Guichard, au Zénith, à 16h
- Vendredi 20 février. Repas au restaurant du Marais 29 €.
- Vendredi 27 février. Salon de l'Agriculture, transport en car uniquement. Places limitées 15 € aller/retour, sans billet accès salon.

Mars.

- Vendredi 13 mars. Zénith, spectacle à 20h15, Age tendre " Rendez-vous avec les stars "
- Dimanche 22 mars. Repas dansant le midi.

Réservations. Au bureau Villers Accueil du Villare (1er étage), le vendredi de 10h à 12h.

Renseignements.

Jean-Claude Vauxion 02 31 87 60 28
Co-voiturage possible pour certaines sorties.

Le Villare ferme désormais le lundi !

Pour 2015, voici les nouveaux créneaux horaires des ateliers de Villers-Accueil

Lundi

- Marche : Jean-Claude Vauxion et Guy Bouquet. RDV à 13h30 parking de la bibliothèque.

Mardi

- Scrabble en Duplicate, de 14h à 16h30, avec Eliane Senjean
- Craquelé de verre, de 14h à 16h30, avec Jacqueline Chalencon
- Billard, 14h à 16h45, avec Jean-Claude Sebire. Contact au : 02 31 98 20 91.

Mercredi

- Généalogie, 14h à 17h, 1 semaine sur 2 avec Marie-Christine d'Issernio
- Broderie adultes, de 14h à 16h30 et 17h à 19h, avec Maud Buhot.
- Tricot, de 14h à 16h30 avec Yolande Samson

Jeudi

- Scrapbooking, de 10h à 12h avec Jeannine Maurice
- Peinture, de 14h à 16h30, avec Patrick Boivin
- Vitraux, de 14h à 16h30, avec Robert Granata
- Billard, de 14h à 16h45, avec Jean-Claude Sebire.

Vendredi

- Cartonnage et bois Vieilli, de 14h à 16h30, avec Roseline Plouviez.
- Dentelle aux fuseaux, 14h à 16h30 avec Jeanne Paquet.
- Patchwork, de 14h à 16h30, avec Sophie Moitié.

GRAND VOYAGE ANNUEL

La Croatie, du 11 au 18 septembre 2015
départ de Deauville
1430 € assurances comprises
35 personnes minimum



L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES



Un nouveau bureau

De gauche à droite,
Marie-Alix Ducreux-Fosse, trésorière
Estelle Chevallier, la nouvelle présidente
Nadège Sanchez, secrétaire adjointe
Géraldine Blanchet, secrétaire
Alexis Chermant, trésorier adjoint
Yohann Petit-Lebaillif, vice-président.

Semaine du goût, les enfants ont découvert les vertus des plantes



A l'occasion de la semaine nationale du goût, l'Amicale des parents d'élèves de l'école (APE) a organisé des ateliers pour les enfants.

■ Les enfants de la maternelle ont découvert des sensations amères, acides, sucrées et salées "ils ont goûté différents aliments et se sont testés au jeu du loto des senteurs" explique Estelle Chevallier, présidente de l'APE.

■ Les enfants du primaire se sont amusés autour de quatre ateliers tenus par des bénévoles de l'association, "tout comme les ateliers en maternelle, ils ont découvert les vertus des plantes aromatiques, ont voyagé grâce aux épices, ont dû reconnaître au toucher des fruits et légumes et ont pu goûter les yeux bandés divers aliments" poursuit-elle.

Ces deux journées, organisées par Nadège Sanchez et Géraldine Blanchet, bénévoles du bureau, se sont déroulées sous le signe de la joie et de la bonne humeur.

Un "Troc livres" très réussi



L'Amicale des Parents d'Elèves (APE) du groupe scolaire Victor Duprez a organisé en novembre dernier son premier Troc Livres.

"Les enfants ont apporté, quelques jours avant, des livres de leur bibliothèque personnelle et ont reçu des points en monnaie d'échange" explique Estelle Chevallier.

L'échange a eu lieu dans un climat très convivial. Tout le monde a apprécié l'esprit de ce troc livres. Les livres étaient en très bon état et chacun a pu repartir avec de nouveaux livres. "Nous tenons à remercier la bibliothèque de l'école, la librairie du Marché de Villers ainsi que la Médiathèque de Dives qui nous ont gentiment donné des livres" poursuit-elle.

Une opération très réussie qui se renouvellera puisque "Un nouveau Troc Livres est à l'étude pour le printemps 2015" confie Estelle Chevallier.

Les projets

"Une classe de neige ainsi qu'une classe verte sont déjà prévues pour 2015, ainsi que de nombreuses opérations nouvelles qui sont encore à l'étude : une vente de chocolats de Pâques, une fête du printemps... sans oublier les traditionnels goûters à la sortie de l'école" annonce Estelle Chevallier.

Contact. ahevillers14640@gmail.com

LE COMITE DE JUMELAGE RECHERCHE DES BENEVOLES

“Plusieurs membres du bureau ne comptent pas se représenter en mars prochain, nous recherchons donc des bénévoles pour le bureau et aussi pour aider lors de nos diverses manifestations. L'assemblée générale du comité de jumelage Européen se tiendra le samedi 7 mars 2015, et d'ici là, en prévision de ce prochain changement de bureau, nous recherchons des personnes désireuses de s'impliquer dans le milieu associatif ”



Le jumelage Anglais, principal événement de 2015, à organiser.

30 ans de jumelage !

Villers est jumelée depuis plus de 30 ans, avec deux villes Européennes, Wickham en Angleterre et Boffzen en Allemagne.

Jumelage Allemand. La première visite Allemande, à Villers, a eu lieu en novembre 1975. En avril 1976, ce sont six villersois, le maire de l'époque, André Salessse, Raymond Orléach, Jean Lebaillif, Hilda Prévost, François Demaison, et Gérard Vauclin qui se sont déplacés à Boffzen. Les chartes ont été signées, et le premier échange a eu lieu le 13 juin 1976.

Jumelage Anglais. En 1978, Villers-sur-Mer s'est jumelée avec une ville anglaise, Wickham. Et depuis, les liens perdurent et des échanges ont lieu régulièrement, tous les ans.

Programme de l'année 2015

- Du 21 février au 21 mars, exposition contes de Grimm au Villare
- 7 mars assemblée générale à la salle Bagot
- Du 24 au 25 mai, accueil des familles anglaises
- 26 juillet, vide-grenier au parc des écoles
- Fin août, forum des associations
- En novembre, soirée dansante
- Et pour finir, en décembre, marché de Noël.

Renseignements : mary.deroeux@cjev.fr
Site : <http://www.cjev.fr>

LES ANCIENS COMBATTANTS BRAVENT LA TEMPETE POUR ALLER A WICKHAM

Un groupe d'Anciens Combattants de Villers sur Mer a traversé la Manche, sous un vent de tempête, pour se rendre à Wickham, ville jumelée avec Villers.

Le but de ce voyage était la commémoration du 11 novembre.

"Comme d'habitude un accueil chaleureux nous attendait, avec un feu d'artifice coloré, est-ce en raison des festivités du 70e anniversaire ? Toujours est-il que nous avons passé quatre jours dans la joie et la bonne humeur" commente Michel Vancoille, président des Anciens Combattants.

Une visite du musée de la marine à Portsmouth était programmée.

"La présentation des objets de collection était éclatante de beauté, notamment les costumes et les décorations militaires !" poursuit Michel Vancoille. Les Anciens Combattants ont participé aux cérémonies locales avec le dépôt de couronnes de Popies. "Il est impressionnant de voir que tout le monde, ce jour-là, était porteur d'un coquelicot à la boutonnière, partout même à la télévision. Cela peut être un bon exemple à suivre avec le bleuet de France !"



L'ASSOCIATION PALEONTOLOGIQUE DE VILLERS



En 2014, les amateurs de l'histoire de la Vie et de la Terre ont pu suivre un programme composé d'une trentaine d'événements organisés par l'APVSM : conférences, exposés, expositions, visites de sites paléontologiques et culturels, un voyage de trois jours à Londres ainsi que des réunions d'information dans une atmosphère conviviale.

Le 22 novembre, le cycle d'activités de 2014 s'est conclu sur une réunion autour d'Olivier Dugué (Directeur du Département des Sciences de la Terre, Université de Caen) qui a fait un exposé « Histoire géologique de la Normandie ou comment parcourir 2 milliards d'années en 1 heure », suivi d'un buffet-dîner.

Les moins de 25 ans, plus nombreux !

Le bilan quantitatif est illustré par un nombre surprenant de nouveaux adhérents, notamment d'habitants de Villers et du Pays d'Auge. "Fait particulièrement encourageant, les moins de 25 ans sont devenus plus nombreux depuis que leur cotisation annuelle a été fixée à 1 € symbolique !". Même s'ils restent encore largement minoritaires, ces jeunes témoignent par leur présence la volonté affirmée de l'APVSM de rajeunir l'âge moyen de ses adhérents.

Quelles perspectives pour 2015 ?

Afin de répondre à cet engouement manifeste, il est proposé de présenter

- Trois conférences grand public au cinéma du casino, les samedis 4 juillet, 1er et 29 août à 18h ; d'assurer la sortie du N° 19 de la publication scientifique annuelle L'Echo des Falaises,

- D'organiser un voyage à Berlin de trois ou quatre jours en juin, faire une visite à l'Université de Caen et une carrière en mai, une visite à l'UNESCO, faire des sorties sur le terrain, et enfin de faire des exposés dans le cadre des réunions mensuelles d'information et d'identification de trouvailles fossiles.

L'APVSM coordonnera ses activités avec le Paléospace et avec l'Office de Tourisme et d'Animation et travaillera en collaboration avec ses partenaires en Normandie, en France et à l'étranger.

Site de l'APVSM : www.fossiles-villers.com

APVSM: tél. : 06 22 97 12 41, e-mail : asso.paleo.villers@wanadoo.fr

Contact : Horst Gödicke, Président de l'APVSM



Le social

L'ASSOCIATION DES FAMILLES VILLERSOISES

L'Association des Familles Villersaises (AFV), dont la présidente est Maud Buhot, organise chaque jeudi de 14h à 17h, Salle du Foyer Saint Paul, un goûter gratuit avec des jeux de société, cartes, scrabbles... "afin de rompre l'isolement et permettre à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale" explique t-elle. Une trentaine de bénévoles confectionnent de bons gâteaux pour ce rendez-vous hebdomadaire.

Une braderie. Afin de financer ces rencontres, des braderies sont organisées « Le produit des ventes, qui provient de dons, sert non seulement à offrir les goûters, mais aussi à organiser un voyage annuel » confie Maud Buhot.

Cette manifestation obtient chaque année un énorme succès, car elle propose des milliers de vêtements, sacs à main, chaussures... offerts par de généreux donateurs, et vendus à des prix défiant toute concurrence.

Dons. Le dépôt des vêtements se fait tous les samedis matin de 10h à 12h au Foyer Saint Paul entrée par la rue du commandant Franchetti.



A noter dans l'agenda !

La braderie de printemps 2015 aura lieu samedi 25 avril de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et dimanche 26 avril de 9h à 13h.

Le dépôt des vêtements se fait tous les samedis matin de 10h à 12h au Foyer Saint Paul entrée par la rue du commandant Franchetti.

L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Un Noël polaire très chaleureux

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'Amicale du personnel communal organise l'arbre de Noël des enfants, suivi d'un dîner. Le thème de la soirée était « Un Noël polaire ».

Dans l'après-midi, le Père Noël s'est rendu dans la salle panoramique du casino de Villers sur mer pour la fameuse distribution de cadeaux, suivi d'un goûter de Noël très apprécié par les gourmands ! Un moment de partage pour le plus grand bonheur des enfants.

Le repas de Noël a rassemblé 118 convives autour d'un dîner festif et dansant. Une soirée conviviale et chaleureuse rythmée par la tombola, les quizz musicaux, le karaoké et enfin la piste de danse. Cette année, le thème de la décoration de la salle et des tables était « Un Noël polaire ».

Une cinquantaine de lots était à gagner grâce à la tombola organisée et animée par l'amicale du personnel communal, les grands chanceux de cette année sont :

- 1er lot : le Voyage en Crète, Dominique et Véronique Perchey
- 2eme lot : un séjour à Disneyland, Monsieur et Madame Jacques
- 3eme lot : un Mid-Week à Center Parcs, Christophe et Stéphanie Hirbec
- 4eme lot : une semaine de camping, Arnaud et Florence Bailhache
- 5eme lot : une Smartbox - 3jrs/2nuits, Jean et Sandrine Pauwels



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Coup d'envoi du calendrier 2015 !

Le calendrier 2015 des Sapeurs pompiers volontaires de la caserne de Villers vient tout juste de sortir !

Les partenaires qui ont aidé financièrement à la réalisation de ce calendrier se sont retrouvés fin décembre, au casino de Villers pour fêter cet événement, en compagnie des 30 sapeurs pompiers volontaires, des maires des différentes communes où le calendrier sera vendu.

Un tout nouveau look, de jolies photos, le calendrier de la caserne de Villers est tiré à 1200 exemplaires et sera vendu sur les communes de Blonville, Villers, Saint-Vaast en Auge et Saint Pierre Azif.

«Les sommes récoltées, lors de ces ventes, serviront en priorité à l'assurance puis à l'amicale des sapeurs pompiers, pour des besoins sociaux, des repas, des aides aux vacances...» poursuit Philippe Blavette.

«Nous avons d'un côté l'Amicale, d'un autre côté le service public. Ce sont deux choses différentes, et pourtant complémentaires. Le service public a besoin de l'Amicale pour le bien-être et la bonne entente des sapeurs pompiers»

Philippe Blavette est le président de cette Amicale, il est aidé par Franck Marletti, secrétaire et par Stéphane Huan, trésorier.



Le Paléospace

Grand succès pour la nuit des squelettes !



Pour Halloween, le Paléospace a allumé ses squelettes durant deux nuits, les vendredi 24 et 31 octobre 2014. Le but était de s'amuser, se faire un peu peur et s'émerveiller à la découverte de la "magie" des sciences.

Véritable spectacle fantasmagorique !

Tous les ossements de dinosaures étaient éclairés et mis en scène dans une scénographie qui accentue le côté fantastique de cette installation unique en son genre. La foule s'est pressée dès l'ouverture des portes pour admirer les squelettes illuminés ! C'était aussi l'occasion ou jamais d'aller visiter l'exposition temporaire "Le cheval 55 millions d'années d'évolution" qui s'est terminée le 9 novembre 2014. Une visite qui s'est faite à la lampe de poche, avec un guide.

Et abracadabrant !

Un apprenti chercheur s'est installé dans la galerie jurassique pour réaliser des tests et des expériences abracadabrantes ! Tout un programme d'animations et de jeux a accompagné les visiteurs, petits et grands, dans leur déambulation. Les médiateurs scientifiques étaient là pour les guider et partager cette nuit très spéciale. Les enfants ont reconstitué des grands puzzles de dinosaures, en 3D. L'atelier "Dinosaures de Normandie" a permis aux enfants de créer un dinosaure en papier, le *Streptospondylus*, dinosaure emblématique des Vaches noires !



Pour que la magie soit complète, de nombreux enfants sont venus déguisé !



Les boîtes à toucher ont obtenu un grand succès ! Il s'agissait de deviner la partie du squelette qui se cache à l'intérieur : griffe, dent, crâne ?

981

C'est le nombre de visiteurs durant ces deux jours, dont 312 en soirée. Record atteint !



Echecs un record de fréquentation !

Le tournoi d'échecs qui a eu lieu en novembre, au Paléospace, a connu un chiffre record de participants pour cette 3ème édition avec 91 participants, filles, garçons, tous âges confondus, venus de toute la Normandie.

Parmi les joueurs d'échecs, il y avait des hauts niveaux issus des clubs de Lisieux, la Rivière Saint-Sauveur et Dives.

L'open ouvert à tous les licenciés a été gagné par Olivier Kovarski.

Antoine Canonne, du Club de Deauville est à la tête du palmarès de ce tournoi. Ludovic Thèrèse occupe la seconde position et Stéphane Secouard la troisième.

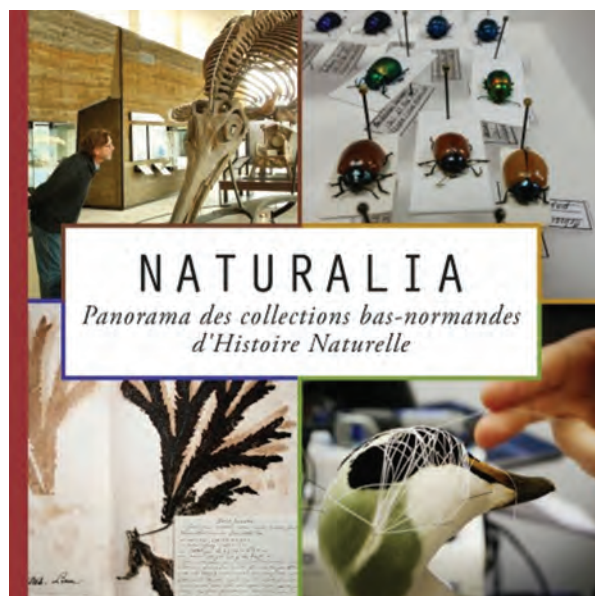
Jean-Paul Durand, maire de Villers, a remis les coupes et félicité l'ensemble des participants.

NATURALIA, prochaine exposition temporaire

A la suite de l'exposition sur le cheval, l'exposition Naturalia prendra place cet hiver dans la salle d'exposition temporaire.

Il s'agit d'une exposition réalisée par Normandie Patrimoine et le CRECET (réseau des musées de Basse-Normandie), qui présente un panorama des collections d'histoire naturelle en Basse-Normandie. Héritage des scientifiques, des naturalistes et collectionneurs bas-normands, ces collections témoignent de l'excellence et du foisonnement de la recherche naturaliste depuis le XVIe siècle à nos jours.

Un ouvrage éponyme présentant un panorama de ces collections a été édité afin notamment de sensibiliser à la sauvegarde de ces collections. Plus d'informations sur : <http://naturalia-normandie.org/index.php>



Les collections "Musée de France" de la ville de Villers sur Mer exposées au Paléospace sont à la disposition des chercheurs internationaux.

Récemment, une révision a été menée sur les crocodiles fossiles du Jurassique, menée par une équipe anglaise. Des restes de crocodiles présents dans les collections ont été attribués à une nouvelle espèce : *Machimosaurus buffetauti*

Le nom de cette espèce a été choisi en hommage à Eric Buffetaut, paléontologue bien connu à Villers puisqu'il a participé entre autres, à l'extension du Paléospace avec la salle « Dinosauriens de Normandie ». Une dent de crocodile, présente dans la collection Hurtrelle, récemment donnée au Musée, a été également décrite et publiée également dans la même revue anglaise.

Ces deux nouvelles publications scientifiques viennent valoriser les collections et permettent d'illustrer la valeur patrimoniale des collections du Musée et de la nécessité d'entretenir, de conserver et d'enrichir cette collection « Musée de France ».

Les publications

■ Young MT, Steel L, Brusatte SL, Foffa D, Lepage Y. 2014: Tooth serration morphologies in the genus *Machimosaurus* (Crocodylomorpha, Thalattosuchia) from the Late Jurassic of Europe. *R. Soc. open sci.* 1: 140269.

■ Young MT et al. 2014: Revision of the Late Jurassic teleosaurid genus *Machimosaurus* (Crocodylomorpha, Thalattosuchia). *R. Soc. open sci.* 1: 140222.

Ces deux publications sont libres d'accès sur internet.

Retour sur images

25 et 26 OCTOBRE

LA 19^e FETE DE LA COQUILLE

La coquille Saint-Jacques, mollusque bien célébré pendant deux jours à Villers, a fait le bonheur de milliers de visiteurs, venus parfois de très loin. De mémoire de Villersois "il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu une fête aussi belle !"

Les rues de Villers ont manqué de place, la foule était au rendez-vous, même sous un ciel nuageux, pour déguster, chanter, acheter la Saint-Jacques vendue à 6 € le kilo avec coquille ou à 20€ les 500g complètement décortiquée.

Côté gastronomie, la coquille cuisinée a connu elle aussi un énorme succès. Préparée avec amour par les cuisiniers « Disciples d'Escoffier » qui délivraient leurs recettes et leurs secrets sous un chapiteau, elle a conquis les papilles de tous les gourmets.

Côté animations, le groupe Showoti, aux rythmes endiablés et aux couleurs chatoyantes des Antilles, a fait l'unanimité, lors du défilé de parade.

La cerise sur le gâteau était très certainement la Compagnie Créole, qui a fait un tabac ! La place du casino de Villers était pleine à craquer, avec près de 2000 personnes !

Il est certain que l'édition 2014 de la Coquille restera une grande date pour les Villersois !

La Compagnie Créole





Les Antilles à l'honneur



Retour sur images



L'atelier de Camille



DU 27 AU 31 OCTOBRE

31 OCTOBRE

HALLOWEEN

Plus de 300 personnes pour le défilé d'Halloween !

Des centaines de petits monstres, fantômes, sorcières, et vampires, tous plus effrayants les uns que les autres, se sont baladés dans les rues de Villers.

Les écuries de la Villedieu, ont également participé au défilé. Les chevaux, parés de toile d'araignées et de petits squelettes miniatures dans leurs crinières, ont encadré les petits monstres.

Un défilé qui a commencé au Villare pour se renflouer au fil des rues. Les commerçants, effrayés, n'ont pas manqué d'offrir des poignées de bonbons.

Les poches étaient pleines et les mines étaient réjouies sous les masques, signe que la récolte a été bonne !



CONCOURS PHOTO HALLOWEEN EN FAMILLE

1er- La Famille Grosjean dite "Green-Wich" repart avec un lot composé de plusieurs cadeaux dont un casque audio d'une valeur de 30€ !

2e- La Famille Combe Morel repart avec un lot composé de plusieurs cadeaux !

3e- La Famille Vioissat repart avec un lot composé de plusieurs cadeaux



CONCOURS DE NOUVELLES 1ER SALON DU LIVRE

C'est nouveau !

A vos plumes ! Participez au concours en déposant vos nouvelles sur le thème de l'amour et de l'aventure à l'office de tourisme avant le 1er mars 2015.

Les résultats seront annoncés le 23 août, lors du 1er salon du livre.

Conditions. Le texte doit comporter entre 1 à 15 pages, écrites en Times New Roman, taille de police 14, à interlignes normaux.

Les participants doivent être âgés d'au moins 16 ans. règlement sur www.villers-sur-mer.fr

1^{er} Salon du
livre
CONCOURS
DE
NOUVELLES

VILLERS-SUR-MER



Participez au concours en déposant vos nouvelles sur le thème de l'Amour et de l'Aventure à l'Office de Tourisme avant le 1er mars 2015.

Les résultats seront annoncés le 23 août lors du Salon du Livre.

Conditions :
Le texte doit comporter de 1 à 15 pages, écrites en Times New Roman, taille de police 14 à interlignes normaux.
Les participants doivent être âgés d'au moins 16 ans.
Règlement sur www.villers-sur-mer.fr

Retour sur images

LES 13 ET 14 DECEMBRE



MAGIE DES FETES AVEC LE MARCHE DE NOEL

Artisanat d'art, de la peinture, des livres, de la broderie, des décorations de sapins, centres de tables et des idées cadeaux... sans oublier le plus attendu, les gourmandises ! C'est ce qu'a proposé le Marché de Noël qui s'est installé au Villare en décembre dernier.

Une trentaine d'exposants était présente pour présenter des produits artisanaux de qualité afin d'agrémenter les fêtes de fin d'année. L'occasion de trouver de beaux cadeaux à offrir, de belles décorations pour le sapin et de délicieux produits pour parfaire le repas de Noël !

Les enfants ont beaucoup apprécié la fabuleuse rencontre avec le Père Noël samedi matin et dimanche toute la journée.

Et, l'espace ludique, à l'étage, avec de grands jeux en bois et des coloriages a fait le bonheur des familles !

Vin chaud et pain d'épice ont comblé les papilles des plus gourmands au stand du Comité de Jumelage de Villers à l'entrée du Villare.



L'ATELIER DES CHEFS ART DE LA TABLE

Les petits secrets du dressage de table ont été révélés juste avant les fêtes de fin d'année. Comment préparer la table de Noël ? Comment disposer les couverts ? Comment plier les serviettes ? Et le centre de table, que faire ? Autant de questions qui ont trouvé leurs réponses avec les disciples d'Escoffier, mercredi 17 décembre, à l'atelier des Chefs pour adulte « L'art de la table »



17 DECEMBRE



23 ET 24 DECEMBRE

RENCONTRE AVEC LE PERE NOEL

Avant sa grande tournée de cadeaux, le Père Noël est venu à Villers sur mer pour des rencontres inoubliables !





DU 13 AU 22 DECEMBRE

CONCOURS DE LA PLUS BELLE BOULE DE NOEL

Les enfants ont rivalisé d'imagination et d'inventivité pour créer la plus belle boule de Noël ! 1er Nel 3 ans, 2eme Celien 5 ans et 3eme Jeanne 4 ans 1/2.



27 DECEMBRE

L'ATELIER DES P'TITS CHEFS

Une quinzaine de petits cuisiniers en herbe, âgés de 6 à 12 ans, ont enfilé toques et tabliers dans les cuisines de la salle panoramique du casino de Villers, afin de préparer de délicieux desserts. Divisés en deux groupes, les enfants ont appris à cuisiner des palets aux raisins et des sacristains feuilletés au sucre avec Christian Giraud, président des Disciples d'Escoffier et chef de l'auberge « L'Abbaye » à Beaumont en Auge. Les Dacquoises au chocolat, un biscuit aux amandes, et les truffes au chocolat, ont été réalisés avec Jacques Collet, de l'hôtel Bellevue de Villerville. Chaque enfant ayant participé à cet atelier a pu repartir avec un assortiment de desserts soigneusement disposés dans une boîte à la manière des grands pâtisseries.

L'office de tourisme

L'office de tourisme se positionne et tient compte de l'avis de sa clientèle

En 2014, pas moins de 370 visiteurs ont répondu à notre questionnaire de satisfaction (le quota imposé par la marque est fixé en fonction de la fréquentation à l'accueil, soit 300 questionnaires pour notre Office).

Le traitement de ces questionnaires nous permet d'évaluer le degré de satisfaction de nos visiteurs, mais également de dresser un profil type de visiteur.

Pour l'année 2014, les visiteurs ayant répondu au questionnaire étaient en majorité des résidents secondaires, en vacances une semaine, en couple ou en famille, retraités de 50 ans et plus, qui fréquentent régulièrement l'Office, à la recherche des brochures et d'idées de sorties ou d'activités.

De nombreux visiteurs nous ont fait part de leurs remarques et suggestions durant cette année.

La prise en compte de la satisfaction et de l'avis de nos visiteurs est un des fondamentaux de notre engagement dans cette démarche.

Les conseillers en séjour prennent note quotidiennement des remarques faites à l'accueil (qu'elles soient positives

ou négatives), ainsi que des suggestions.

Ces remarques sont analysées chaque mois lors de nos réunions d'équipe, des actions sont envisagées en interne lorsque celles-ci concernent directement l'Office. Deux fois par an, ces remarques et suggestions sont traitées lors de la réunion du Groupe de Travail Local Qualité.

C'est ainsi l'ensemble des acteurs de la vie de votre station qui est sensibilisé à votre avis. La synthèse de ces « indicateurs qualité » est disponible sur le site internet de l'Office.

Les réclamations des visiteurs sont également traitées : un suivi personnalisé est mis en place entre l'Office, la personne portant réclamation et le prestataire concerné. La plupart du temps, cette approche permet de résoudre simplement les mécontentements.

L'analyse de ces « indicateurs qualité » permet à l'Office de se positionner vis-à-vis de sa clientèle, et de proposer des services en adéquation avec leurs attentes.

370

C'est le nombre de visiteurs qui ont répondu à notre questionnaire de satisfaction en 2014 !

2015

L'année 2015 va démarrer sur les chapeaux de roue pour l'équipe accueil, mais également le service Animation, partie intégrante du système qualité.

En mars prochain, un cabinet indépendant spécialisé dans l'évaluation de ce système, va passer deux journées dans nos locaux, pour tester l'application des procédures internes et l'implication de l'équipe, dans le but d'attribuer le renouvellement de la Marque à l'Office.

Cette marque représente un réel gage de qualité dans le service rendu aux visiteurs, à savoir l'accueil et l'information touristique, mais également l'organisation d'animations.

Attribuée pour une durée de 3 ans, elle permet à l'Office de Tourisme d'être classé Catégorie 1 (degré le plus élevé dans ce système remplaçant le classement en étoiles) ; et donc à Villers d'être classé station de tourisme.

Rendez-vous en avril prochain pour le résultat de notre audit !

En attendant, voici un aperçu des « perles » de nos visiteurs de cette année 2014 !

- « Je voudrais acheter des places pour les Jeux Olympiques Mondiaux » (au lieu des Jeux Equestres Mondiaux)
- « Quelle direction prendre pour aller au Mont Blanc ? » (au lieu du Mont Saint Michel)
- « Je viens inscrire mon petit fils à Masterchef ! » (au lieu de l'atelier des P'tits Chefs)
- « Nous venons en séjour fin novembre, y'a-t-il encore des marées basses à cette période ? »





INTERVIEW

2015, Une année charnière pour les animations

Xavier Le Guevellou,
directeur de l'animation, répond à nos
questions

L'année 2014 a été un bon cru, avec 2015, une nouvelle page se tourne.

Quelles seront vos nouvelles animations ?

Effectivement l'année 2015 se propose comme une année charnière en terme de politique d'animations à Villers sur mer. Un virage en douceur s'opère pour laisser place à de la nouveauté.

Nous travaillons tout d'abord à repenser les animations existantes telles que les guinguettes du bord de mer, qui deviennent maintenant des « Marchés dansants » semi nocturnes, le « Beach Dancefloor » sera un événement à la journée, sur la plage et intitulé « Villers Beach Party ».

Au rayon des nouveautés, « Les mercredis farniente » : trois soirées pour se réapproprier le centre-ville de Villers sur mer, totalement piétonnier pour l'occasion ! Des animations, des terrasses grandes ouvertes... ». Villers Games », un événement sur les jeux vidéo, « Villers à l'heure du conte », une semaine d'activités variées pour redécouvrir les contes de Grimm, un festival de théâtre en partenariat avec l'association Théâtre et compagnie, une véritable fête de la musique et enfin un salon du livre pour clôturer un été d'animations qui sera très chargé.

Pourquoi de nouvelles animations ?

Bonne question, car les animations actuelles fonctionnent. Mais à mon sens il ne faut jamais prendre quelque chose pour acquis, nous ne sommes pas à l'abri de la lassitude du public ou de l'essoufflement créatif. D'autre part, de nouvelles animations permettent d'aller chercher un nouveau public et de motiver l'attractivité de notre destination. L'événementiel est un fort vecteur d'image et démontre le dynamisme d'une ville. En proposant de nouveaux temps forts, nous témoignons d'une réelle volonté d'aller de l'avant et coller aux attentes de nos clients et prospects.

Enfin, cette offre exhaustive d'animations sur cette année 2015 est exceptionnelle. Il s'agit d'une année test lors de laquelle nous allons identifier les événements à forts potentiels et ceux que nous devons oublier ou réajuster. Nous ne savons pas de quoi l'avenir budgétaire sera fait en 2016, il faut rester prudent et pragmatique dans le contexte actuel.

De nombreuses animations se tournent vers la jeunesse, et un créneau plus particulier celui des ados. Pourquoi ?

La jeunesse est un axe politique fort de la nouvelle municipalité, avec un besoin exprimé d'animations en direction du public adolescent. Nous répondons donc à une véritable demande de la population locale et des résidents secondaires. Il s'agit d'un public difficile à capter, nous collons au plus proches de leurs intérêts, avec des événements tels que « Villers Games », ou « Villers Beach Party ». Fidéliser les enfants, c'est fidéliser les parents, c'est un véritable enjeu.

Parlez-nous du Villers Games, pourquoi ?

Comme indiqué précédemment, il était important de penser à la clientèle adolescente, c'est la raison pour laquelle nous initions cet événement inédit sur la Côte Fleurie. Villers Games sera un week-end pour les amateurs de jeux vidéo de 7 à 77 ans les 25 et 26 avril prochains. Autour d'associations, de joueurs émérites et de passionnés. Le grand public pourra partager le plaisir de jouer avec des stands participatifs, en se plongeant dans la culture des jeux vidéo.

Et Villers à l'heure du conte, pourquoi ?

Villers à l'heure du conte est une idée originale de Yann Lebaillif, bien connu à Villers sur mer notamment pour son ouvrage « Laissez-vous conter les villas de Villers sur mer » et de Marilyne Deroeux, présidente du comité de jumelage. Nous avons tout de suite accroché à ce projet qui rentre tout à fait dans notre volonté d'investir le Village d'une véritable mission culturelle. De plus cet événement va permettre de mobiliser plusieurs acteurs locaux, ce qui fait partie de nos missions en tant qu'Office de Tourisme. Cette année, nous travaillerons sur les Frères Grimm avec une exposition prêtée par l'ambassade d'Allemagne, si c'est un succès, nous travaillerons l'année prochaine sur un auteur ou un pays.

Et pour conclure, nous remercions la commune qui nous soutient sur le développement des animations. Dans ce contexte budgétaire difficile, c'est une chance de pouvoir continuer à développer une politique culturelle...

Etat civil

NAISSANCES

Lilas RIONDELLET, née le 2 septembre 2014

Adrien BOISANFRAY, né le 7 octobre 2014

MARIAGES

Antoine LEROUX et Maud JACUBERT, mariés le 13 septembre 2014

Gérard LECOLLIER et Geneviève PETIT, mariés le 20 septembre 2014

DECES

Michel GROSJEAN, décédé le 5 septembre 2014

Monique PAUWELS, décédée le 11 septembre 2014

Georgette DELIQUAIRE, décédée le 27 septembre 2014

Jeanne LEYRE, décédée le 3 octobre 2014

Ghislaine HARCOURT, décédée le 15 novembre 2014

Michel DESCHAMPS, décédé le 27 octobre 2014.

La Lettre
de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Impression : Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 2,59 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.



Salon du modélisme
samedi 21 et
dimanche 22 février



Du 25 au 29
février

Villers
à l'heure
du conte
Les frères
Grimm



BONNE ANNEE !

2015



Chasse aux œufs de
Pâques
Dimanche 5 avril



Villers Games
Samedi 25 et
dimanche 26 avril